



## AVIS AUX ETUDIANTS

### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### ⚠ Information aux étudiants de L3 parcours B : ⚠

La rentrée universitaire à l'UPVM aura lieu le lundi 13 septembre 2010.

Pour votre information, les cours correspondant aux matières de droit français (L3 parcours B) ont lieu aux dates suivantes :

- Droit des sûretés (M. Licari) : mardi 9h30 – 12h30
- Droit commercial (M. Creton) : mercredi 9h – 12h

Les dates et horaires de vos TD vous seront communiqués ultérieurement.

#### ⚠ Information : ⚠

Le Centre Juridique Franco-Allemand se trouve à nouveau dans le bâtiment B4.1. Veuillez noter que le Secrétariat du Centre se trouve désormais dans le bureau 3.61.1 (la première porte en venant de l'escalier).

Merci d'en prendre bonne note !

#### ⚠ Avis à tous les étudiants du parcours B (L1, L2, L3) : ⚠

La Licence de droit du CJFA étant un double diplôme délivré en partenariat par les universités de la Sarre et Paul Verlaine-Metz, vous devez également être immatriculés à l'Université Paul Verlaine-Metz durant les trois années de votre cursus.

Par conséquent, vous devrez vous rendre à l'UPVM au cours du mois de Metz afin de finaliser votre immatriculation (inscription) auprès cette université.

Comme l'année dernière, nous avons fixé une date à laquelle ces inscriptions pourront être effectuées de manière groupée pour tous nos étudiants du parcours B : il s'agit du **lundi 27 septembre**.

Les pièces à rassembler pour procéder à votre inscription sont les suivantes :

- . photocopie de votre carte d'identité (Ausweis)
- . attestation d'inscription à l'Université de la Sarre
- . 4,57 euros (visite médicale obligatoire)

Si vous ne pouvez pas vous rendre à Metz le 27 septembre, le CJFA vous propose de **procéder à votre inscription à votre place**. Il vous suffira de nous faire parvenir les pièces ci-dessus **avant le 23 septembre**, en y joignant :

- . une lettre de procuration nous autorisant à vous inscrire (modèle disponible au secrétariat du CJFA)
- . une photo d'identité.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat du CJFA.

Merci !

### **⚠ Aux futurs étudiants de L1 : ⚠**

Veillez noter que le service de mise à disposition de chambre en résidence universitaire (Studentenwerk, « Wohnheimabteilung ») n'est ouvert que le lundi, le mardi et le jeudi de 9h30 à 11h30, ainsi que le lundi après-midi de 13h à 14h).

Merci d'en tenir compte lors de votre venue à Sarrebruck.

### **⚠ Aux futurs étudiants de L1 : ⚠**

L'Association des Anciens et Etudiants du CJFA organise un programme de parrainage des nouveaux étudiants par des étudiants actuels.

Pour en bénéficier, vous devrez envoyer un courriel à Constance Desaunettes, responsable du parrainage, à l'adresse suivante : [constance.des@hotmail.fr](mailto:constance.des@hotmail.fr)

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à vous rendre sur le site de l'Association des Anciens et Etudiants (vous trouverez un lien sur notre site web [www.cjfa.de](http://www.cjfa.de)).

**⚠ Aux étudiants devant procéder à leur première immatriculation à l'Université de la Sarre, ou aux anciens étudiants devant effectuer leur Rückmeldung pour le semestre d'hiver 2010/2011 : ⚠**

Attention, le montant du Semesterticket pour le semestre d'hiver 2010/2011 s'élève à 88 euros et non à 85 euros.

Merci d'en tenir compte lors de votre virement sur le compte de l'Université de la Sarre (détails ci-dessous) !

**⚠ Aux étudiants actuels de L1 (variante A) : ⚠**

En ce qui concerne votre réinscription en L2 ou L1, nos universités partenaires vous informent qu'il vous faudra attendre début septembre pour vous réinscrire en ligne. Vous pourrez ensuite vous immatriculer à l'Université de la Sarre (*Rückmeldung*, voir ci-dessous) **avant le 17 septembre 2010 impérativement.**

Merci.

**⚠ Aux étudiants de L2 (variante A) ⚠**

Après la parution des résultats d'examens, les étudiants de L2 ayant validé leur année doivent impérativement :

**1. effectuer les démarches d'exmatriculation** de l'Université de la Sarre (cf. site de l'Université de la Sarre : <http://www.uni-saarland.de/fr/campus/studium/studienorganisation/exmatrikulation.html>)

**2. solliciter le transfert de leur dossier** vers leur université française d'origine. Ils doivent pour cela s'adresser au service de la scolarité de l'Université de la Sarre (Studierendensekretariat, Bât. A 4.2, bureau 0.11, Mme Romina), qui se chargera du transfert du dossier.

Il est possible d'effectuer ces démarches par courrier. Envoyer la demande d'exmatriculation remplie, ainsi qu'une lettre en allemand indiquant clairement l'université vers laquelle le dossier de l'étudiant devra être transféré, à l'adresse suivante :

Universität des Saarlandes  
Studierendensekretariat – Frau Romina  
Gebäude A4 2, Zimmer 0.11  
Postfach 15 11 50  
D-66041 Saarbrücken

Cette demande de transfert effectuée, les étudiants concernés devront procéder à leur inscription administrative en L3 auprès de leur université d'origine (consulter le site de votre université).

Merci.

**⚠ Aux étudiants de L1 (variante A) ⚠**

**Réinscriptions pour l'année prochaine :** Les étudiants sont informés qu'ils doivent procéder à leur réinscription pour l'année universitaire 2010/11 dans leur université française d'origine.

Ensuite, ils doivent procéder à leur « **Rückmeldung** » (pour le semestre d'hiver 2010/11) auprès du Studierendensekretariat de l'Université de la Sarre, et ce :

**du 14 juin au 16 juillet 2010** (délai normal),

**et du 17 juillet au 17 septembre 2010** (« verspätet », + 10 euros).

La procédure reste toujours la même : munis de leur carte d'étudiant et d'une attestation d'inscription 2010/11 de leur université d'origine, les étudiants doivent se rendre au Studierendensekretariat : ils auront auparavant procédé au **virement du montant correspondant au Semesterticket** (pour le semestre d'hiver 2010/11 : **88 euros**) sur le compte de l'Université :

Bank1 Saar,

Titulaire du compte : Universität des Saarlandes

Virement de France : IBAN n° DE 195919 0000 0000 33 0000

BIC : SABA DE 5 S

Virement d'Allemagne : BLZ 591 900 00, Kontonummer 33 0000

Merci d'indiquer en objet du virement : **numéro matricule**, puis sur la ligne inférieure : **nom, prénom, date de naissance, puis « Semesterticket Wintersemester 2010/11 »**.